# Formulaire de demande d'autorisation d'accès d'un véhicule côté piste de l'aérodrome de TOULOUSE- BLAGNAC

#### **□ VEHICULE NON CAPTIF**

**□ VEHICULE CAPTIF** 

(Cocher une seule case)

Seuls les véhicules non captifs disposeront d'une vignette LPV à coller sur le pare-brise du véhicule de manière visible. Les véhicules captifs doivent avoir un identifiant apposé de manière visible par le propriétaire ainsi que le signe LFBO.

#### Pièces à fournir dans le dossier de demande

- Formulaire ci-joint dûment rempli
- Photocopie du certificat national d'immatriculation (CNI) du véhicule
- Bordereau de dépôt

ENTREPRISE A L'ORIGINE DE LA DEMANDE (EMPLOYEUR OU DONNEUR D'ORDRE)						
Doit être rempli par un correspondant sûreté désignée de l'entreprise						
Désignation :						
Adresse:						
N° SIREN :						
Nom du correspondant sûreté :						
Fonction du correspondant sûreté dans l'entreprise :						
Téléphone du correspondant sûreté :						
Courriel:						
Je certifie être correspondant sûreté pour l'entreprise désignée ci-dessus et atteste que la demande de laissez-passer formulée pour le véhicule identifié ci-après est justifiée par <u>l'exercice d'une activité professionnelle côté piste</u> . J'atteste avoir pris connaissance des dispositions concernant l'utilisation de véhicules côté piste de l'aérodrome de TOULOUSE-BLAGNAC telles que définies dans l'arrêté préfectoral de police en vigueur et ses mesures d'application.  Je m'engage notamment à veiller à ce que toute personne utilisant un véhicule sur les aires de manœuvre (MAN) ou de trafic (TRA) soit titulaire d'une autorisation spécifique de conduire délivrée par l'Exploitant SATB (coordonnées service en charge de la formation : <u>f.escale@toulouse.aeroport.fr</u> / 05 34 61 80 68).						
Date :/ Signature du correspondant sûreté:						
(Cachet de l'entreprise obligatoire )						
ENTREPRISE UTILISANT LE VEHICULE EN CAS DE SOUS-TRAITANCE (*)						
* A ne remplir que si la société utilisant le véhicule est différente de celle identifiée ci-dessus						
N° SIREN de l'entreprise :						
Désignation de l'entreprise :						
Adresse de l'entreprise :						
Cachet de l'entreprise ( <b>obligatoire</b> ) :						

# Formulaire de demande d'autorisation d'accès d'un véhicule côté piste de l'aérodrome de TOULOUSE- BLAGNAC

### **ELEMENTS CONCERNANT LE LAISSEZ-PASSER DEMANDE**

* Véhic	ule concerné (joindre copie du certif	ficat d'immatriculation)						
Immatr	iculation (ou numéro d'identifica	ation pour les véhicules captifs) :						
Marque	2:							
Type :								
-	·	respondent pas à votre activité. Attentior ctivité et pour laquelle la demande n'est p						
	MAN	TRA	ENT					
Intégralité aire de manœuvre : Pistes, voies de circulation et routes associées à l'aire de manœuvre		Aires de trafic (postes avions)	Route de service située en front des installations entre le PARIF DGAC et l'aérogare de Blagnac I et n'interférant pas avec les aires de trafic.					
* Validi	té temporelle :							
	Date de circulation limitée (si i	nférieure au 31 décembre de l'année en	cours)/					
	Activité présente sur la platefo	rme jusqu'au ou activité long terme sans	date de fin					
* Justification de la demande (activité) :								
* Condi	tions obligatoires pour les secte	eurs MAN TRA et ENT (règlement EASA I	N°139/2014) :					
L'utilisa	teur s'engage à respecter les co	nditions suivantes :						
* Condi	itions et équipements obligatoi	res pour tous le MAN uniquement (règle	ment EASA N°139/2014) :					
Le véhic	cule est obligatoirement équipé	des équipements suivants :						
	Gyrophare (Bleu pour les véhic	cules de police, de gendarmerie et de séc	urité contre l'incendie. Jaune ou orange					
	pour tous les autres véhicules)							
	Equipement radio permettant	d'établir un contact bilatéral avec les ser	vices de la circulation aérienne.					
	Couleur du véhicule : jaune, or	ange ou blanc. Sauf véhicule de sécurité	contre l'incendie qui doivent être de					
	couleur rouge et des véhicules	de gendarmerie qui sont généralement o	de couleur bleue.					
	Système de géolocalisation em	barqué compatible avec le système de si	urveillance des mouvements au sol du					

service du contrôle aérien (SNA Sud).

# Formulaire de demande d'autorisation d'accès d'un véhicule côté piste de l'aérodrome de TOULOUSE- BLAGNAC

Le système (	de géolocalisation est-il déjà déclaré auprès du SNA-SUD ?
	Si oui, merci de compléter le tableau de déclaration ci-dessous.
	Si non, merci de faire la demande d'enregistrement auprès du SNA-SUD en complétant la fiche d'attribution d'indicatif (fiche disponible sur le site de l'Aéroport*). Une fois l'ensemble des informations obtenues merci de compléter le tableau ci-dessous

#### Tableau de déclaration d'indicatif radio et de transpondeur :

Type de	Société	Type de	Immatriculation	Indicatif	Indicatif	Identifiant@	Tel de
transpondeur		véhicule		actuel	(Information	Mode S	contact
(Fixe ou					communiquée	(Information	
Mobile)					par le SNA S)	communiquée	
						par le SNA S)	

<sup>\*</sup> Consulter la Fiche de demande d'indicatif transpondeur Aire de Manœuvre sur le site à l'adresse suivante : https://www.toulouse.aeroport.fr/professionnels/badges

Fiche disponible dans la section *Laissez-passer véhicules (LPV) - Permanent ou temporaire*